

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Lundi 30 Décembre 2024

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|--|-------------|------------|
| <input type="checkbox"/> | Création de pate de Slime | 10 h à 11h | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Sortie à Paris Vitrine /Marché
5€ transport ou Pass Navigo | 14h à 16h00 | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Sortie Urban Foot
5€ transport | 13h à 17h | Tarif : 6€ |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Mardi 31 décembre 2024

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|---------------------|---------------|------------|
| <input type="checkbox"/> | Carte de Vœux | 10 h à 12h00 | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Ateliers Pâtisserie | 14h à 16h00 | Tarif : 3€ |
| <input type="checkbox"/> | Création de Mugs | 16h30 à 17h30 | Gratuit |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Jeudi 2 Janvier 2025

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|--|--------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Mini Jeux | 10 h à 11h30 | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Sortie à la Patinoire
Prévoir : tenue de sport et GANTS OBLIGATOIRE. | 13h à 17h00 | Tarif : 10 €
5€ transport ou Pass Navigo |
| <input type="checkbox"/> | Quizz de Fin d'année | 14h à 16h | Gratuit |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

AJAVA
Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Vendredi 3 Janvier 2025

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|--|-------------|-------------|
| <input type="checkbox"/> | Préparation et repas de Fin d'Année | 10h à 13h30 | Tarif : 5 € |
| <input type="checkbox"/> | Shooting Photos | 14h à 16h | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Fête de Fin D'année
Prévoir : Boissons ou Bonbons | 16h30 à 19h | Gratuit |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal